

Proposition d'attribution de subventions dans le cadre du programme 2019 d'électrification rurale, au titre du FACE, aux Communes d' OBERBRONN et HINDISHEIM

CP/2019/454

Service chef de file :

M3 - Entretien et exploitation

M320 - Service de l'entretien des Routes

Résumé :

Le présent rapport propose à la Commission Permanente de décider d'attribuer des subventions aux Communes d'Oberbronn et Hindisheim, financées par le Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification (FACE), relatives à l'année 2019, pour l'électrification des Communes placées sous le régime de l'électrification rurale.

1/ Programme « Renforcement »

Conformément aux dispositions de la circulaire interministérielle du 22 avril 1971, les Communes placées sous le régime de l'électrification rurale peuvent bénéficier du Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification (FACE).

Suite à l'avis du Conseil de l'électrification rurale réuni le 23 janvier 2019, le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire a décidé que la dotation du FACE au titre du sous-programme « renforcement » attribuée en 2019 au Département du Bas-Rhin s'élèverait à 61 000 €. Les aides attribuées ensuite au titre de cette dotation sont limitées à 80% du montant HT des travaux d'électrification.

- Les Usines Municipales d'Erstein (UME) ont décidé d'engager la réalisation de travaux de renforcement sur une opération située sur la Commune d'Hindisheim pour le renforcement BT (Basse Tension) dans la rue et l'impasse du Moulin, pour un montant estimé à 62 000,00 € HT, soit 74 400,00€ TTC,
- La régie intercommunale de Niederbronn – Reichshoffen a décidé d'engager la réalisation de travaux de renforcement sur une opération située sur la Commune d'Oberbronn pour le renforcement BT (Basse Tension) dans la rue Wester, pour un montant estimé à 16 250,00 € HT, soit 19 500,00€ TTC.

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer un montant de 48 000 € à la commune d'Hindisheim et 13 000 € à la commune d'Oberbronn pour la réalisation de ces travaux.

2/ Programme « Extension »

Le Ministère de l'Environnement de l'Energie et de la Mer a également attribué au

Département du Bas Rhin au titre du sous-programme « Extension », une subvention de 15 000 € limitée à 80% du montant des travaux à subventionner.

Les Usines Municipales d'Erstein (UME) ont décidé d'engager la réalisation de travaux d'extension sur une opération située sur la Commune d'Hindisheim pour l'extension en souterrain du réseau BT (Basse Tension) dans la rue et l'impasse du Moulin, pour un coût estimé à 19 000 € HT, soit 22 800 € TTC.

Dans le cadre de ce programme, il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer la totalité de la subvention d'un montant de 15 000 € à la Commune d'Hindisheim pour la réalisation de ces travaux.

3/ Programme « Enfouissement »

Le Ministère de l'Environnement de l'Energie et de la Mer a également attribué au Département du Bas-Rhin au titre du sous-programme « Enfouissement » une subvention de 11 000 € limitée à 80% du montant des travaux à subventionner.

Les travaux réalisés par les Usines Municipales d'Erstein (UME) concernent la mise en souterrain du réseau BT (Basse Tension) sur une opération située sur la Commune d'Hindisheim, dans la rue et l'impasse du Moulin, pour un montant estimé à 14 000,00 € HT, soit 16 800,00 € TTC.

Dans le cadre de ce programme, il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer la totalité de la subvention d'un montant de 11 000,00 € à la Commune d'Hindisheim pour la réalisation de ces travaux. Ce montant correspond au montant limite de 80% des travaux à subventionner.

Les travaux aidés au titre de la programmation 2019 devront être terminés avant le 31 décembre 2022.

L'attribution des subventions correspondantes est conditionnée à la transmission de l'état prévisionnel des projets de travaux par le Département (tableau en annexe), chargé de la sous-répartition entre les différentes maitrises d'ouvrage.

Les subventions seront directement versées par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire aux collectivités retenues.

Les commissions de territoire Nord et Sud réunies le 14 octobre 2019 ont émis un avis favorable à ces propositions.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'affecter :

- La dotation du sous-programme « Renforcement » du Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification (FACE) pour un montant de 13 000 € à la Commune d'Oberbronn et 48 000 € à la Commune d'Hindisheim ;*
- La dotation du sous-programme « Extension » du FACE d'un montant de 15 000 € à la Commune d'Hindisheim ;*

*- La dotation du sous-programme « Enfouissement » du FACE d'un montant de 11 000 € à la Commune d'Hindisheim.
Elle décide également de donner pouvoir à son président pour signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de ces décisions.*

Strasbourg, le 24/10/19
Le Président du Conseil Départemental



Frédéric BIERRY